



## DESRIPTIF DU POSTE DE L'APPRENANT

*Cocher les activités qui seront confiées à l'apprenant pendant les périodes en entreprise :*

### CONCEPTION :

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Bureau d'Études :        | <input type="checkbox"/> Conception de produits   | <input type="checkbox"/> Conception ou modification de projets |
| <input type="checkbox"/> Bureau des Méthodes :    | <input type="checkbox"/> Industrialisation        | <input type="checkbox"/> Gestion de production                 |
| <b>Logiciel utilisé :</b>                         | <input type="checkbox"/> Autocad                  | <input type="checkbox"/> Topsolid     Autre : .....            |
| <b>Activités connexes :</b>                       | <input type="checkbox"/> Établissement de devis   | <input type="checkbox"/> Achats                                |
| <input type="checkbox"/> Lancement de fabrication | <input type="checkbox"/> Management / Encadrement |  |

### FABRICATION / FINITION :

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Fabrication unitaire                   | <input type="checkbox"/> Fabrication sériele        |  |
| <input type="checkbox"/> Finition unitaire                      | <input type="checkbox"/> Finition sériele           |  |
| <input type="checkbox"/> Meubles                                | <input type="checkbox"/> Cuisines & salles de bains | <input type="checkbox"/> Agencements                           |
| <input type="checkbox"/> Menuiseries extérieures et intérieures |   | <input type="checkbox"/> Aménagements extérieurs et intérieurs |
| <b>Matériels utilisés :</b>                                     | <input type="checkbox"/> Machines traditionnelles   | <input type="checkbox"/> Machines à commandes numériques       |
| <input type="checkbox"/> Centre d'usinage                       | <input type="checkbox"/> Défonceuse numérique       | <input type="checkbox"/> Cabine de vernis                      |

### POSE :

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Meubles                                | <input type="checkbox"/> Cuisines & salles de bains | <input type="checkbox"/> Agencements                           |
| <input type="checkbox"/> Menuiseries extérieures et intérieures |   | <input type="checkbox"/> Aménagements extérieurs et intérieurs |
| <b>Conduite / Suivi de chantier:</b>                            | <input type="checkbox"/> Agencement                 | <input type="checkbox"/> Second œuvre                          |
|   | <input type="checkbox"/> Vente                      | <input type="checkbox"/> Relevé de cotes                       |

### RELATIONS CLIENTS :

- |                          |   |   |
|--------------------------|---|---|
| <b>Type de Clients :</b> | <input type="checkbox"/> Professionnels<br>(magasins, restaurants...) | <input type="checkbox"/> Particuliers<br>(cuisines et salles de bains...) |
|--------------------------|---|---|

**Proportion de Clients Professionnels :**     de 0 à 30 %     de 30 à 60 %     de 60 à 100 %

Description des activités confiées à l'apprenant :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les informations recueillies sur ce formulaire de besoin en recrutement font l'objet d'un traitement informatique par l'AFPIA Lyon. Elles sont conservées pendant 3 ans ou pendant la période de recrutement de l'année en cours et ne seront utilisées que dans le cadre exclusif du traitement de votre besoin en recrutement d'un apprenant à l'AFPIA Lyon. Conformément à la loi "informatique et libertés" (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données (RGPD - n°2016-679 du 27 avril 2016) vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition/limitation, de rectification et de portabilité sur les informations qui vous concernent. Elle garantit au candidat et à l'entreprise, un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des services administratifs, par mail : [info@afpia-lyon.fr](mailto:info@afpia-lyon.fr)

55 rue Feuillat - 69003 LYON - 04 72 69 76 20 - [info@afpia-lyon.fr](mailto:info@afpia-lyon.fr)

Association pour la Formation Professionnelle dans les Industries de l'Ameublement Lyon - SIRET : 450 946 561 00021 APE : 8559 A

[www.afpia-lyon.fr](http://www.afpia-lyon.fr)

**MODALITÉS DE RECRUTEMENT D'UN APPRENANT**

**Vous souhaitez recruter un apprenant, admis pédagogiquement au sein de l'une de nos formations, voici la procédure à suivre :**

**1. Transmission du Besoin en recrutement**



**2. Mise en relation entreprises / Candidats**



**3. Promesse d'embauche**



**4. Etablissement du contrat d'apprentissage**

**OU**

**4. Etablissement du contrat de professionnalisation**

1. Vous devez transmettre à l'AFPIA Lyon votre besoin en recrutement (cf. modèle « Besoin en recrutement »), comprenant les informations suivantes :

- Intitulé de poste,
- Descriptif des activités confiées à l'apprenant,
- Lieu d'exécution de la mission,
- Personne chargée du recrutement.

2. Dès réception de votre besoin en recrutement, l'AFPIA Lyon :

- vous transmet les dossiers de candidature des personnes intéressées par votre (vos) offre(s) et/ou (selon votre souhait)
- communique votre offre aux candidats intéressés.

**L'entreprise et les candidats se mettent en relation directement.**

Nous vous remercions de bien vouloir nous informer, lorsque votre offre est pourvue (ou annulée).

3. Une fois votre candidat sélectionné, et pour valider au plus vite l'inscription de votre apprenant en attendant le contrat, vous devez, en premier lieu, envoyer à l'AFPIA Lyon la promesse d'embauche (cf. modèle « Promesse d'embauche ») ou la faire envoyer par l'apprenant recruté.

4. Pour établir le **contrat d'apprentissage**, vous devez transmettre le dossier complet à votre OPCA (**OP**érateur de **CO**m pétences) qui est l'organisme en charge du dépôt, au plus tard dans les 5 jours qui suivent le début d'exécution du contrat.

Ce dossier complet comporte :

- le cerfa dont toutes les rubriques du formulaire doivent être renseignées,
- l'attestation de l'employeur quant à l'éligibilité du maître d'apprentissage à cette fonction (matérialisée par la case à cocher sur le contrat d'apprentissage),
- l'attestation de l'employeur de disposer de l'ensemble des pièces justificatives liées au contrat (matérialisée par la case à cocher sur le contrat d'apprentissage),
- la convention de formation (établie par l'organisme de formation),
- la convention d'aménagement de durée, le cas échéant (établie par l'organisme de formation).

Comme tous les salariés, l'apprenti doit passer une visite médicale auprès des services de la médecine du travail, dont dépend l'entreprise. Elle doit obligatoirement avoir lieu avant l'embauche.

Il est impératif de transmettre à l'AFPIA Lyon **une copie de la fiche d'aptitude médicale**.

**5. L'inscription n'est effective qu'après réception du contrat par l'AFPIA Lyon.**

Les documents nécessaires à la préparation de la rentrée seront alors envoyés.

4. Pour établir le **contrat de professionnalisation**, vous devez contacter votre OPCA (**OP**érateur de **CO**m pétences) et le centre **AFPIA Lyon** pour les modalités de prise en charge.

Vous avez **5 jours à la date de début du contrat pour envoyer à votre OPCA les 3 volets du contrat de professionnalisation (DIRECCTE, DARES, OPCA), ainsi que les pièces demandées**, pour décision de financement et accord.